



Avis technique ARGB relatif au placement des appareils du type C_{51BS} équipé d'un coupe tirage interne et d'un dispositif de contrôle thermique de refoulement (TTB) à l'amenée d'air frais.

1. Problématique

La norme d'installation belge NBN D 51-003 « *Installations intérieures alimentées en gaz naturel et placement des appareils d'utilisation – Dispositions générales* » (5^{ième} édition 2010 + A1 édition 2014) reprend dans l'annexe E (normative) les types d'appareils d'utilisation gaz autorisés en Belgique.

Les appareils de type C_{51BS} n'y sont pas repris.

2. NBN D 51-003

La norme NBN D 51-003 donne au § 3.2.3.6 la définition du type C₅.

L'annexe B (informative) de la norme NBN D 51-003 décrit les type C₅₂ et C₅₃ mais ne décrit pas le type C₅₁.

L'annexe E (normative) ne mentionne pas le type C_{51BS} dans la liste des types d'appareils à gaz permis en Belgique.

3. Propositions de l'ARGB :

3.1 Adaptation de la norme NBN D 51-003

L'ARGB fera au moment opportun une proposition au NBN pour que le texte suivant soit repris lors de la prochaine révision de la norme NBN D 51-003 :

Ajoutez dans § 5.4 « Cas spécifiques » un nouveau paragraphe 5.4.7 :

5.4.7 Appareil type C_{51BS} équipé d'un coupe tirage interne et d'un dispositif de contrôle thermique de refoulement (TTB) à l'amenée d'air frais

Appareil de type C raccordé à des conduits séparés pour l'alimentation en air comburant et pour l'évacuation des produits de combustion; ces conduits peuvent aboutir dans des zones de pressions différentes

Le placement d'un appareil du type C_{51BS} est permis si l'appareil est équipé d'un coupe tirage interne et d'un dispositif de contrôle thermique de refoulement (TTB) à l'amenée de l'air frais (voir figure xx).

Ceci doit être explicitement indiqué sur l'appareil.

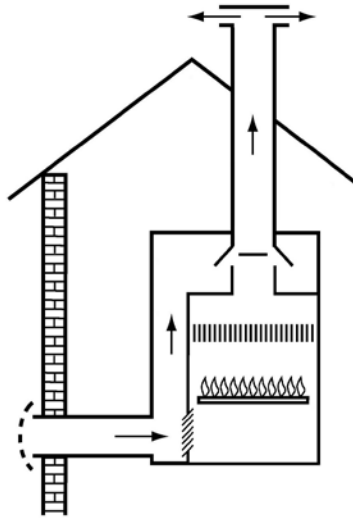


Figure XX – Appareil type C_{51BS} équipé d'un coupe tirage interne et d'un dispositif de contrôle thermique de refoulement (TTB) à l'amenée d'air frais.

Ajoutez le texte suivant dans tableau 2.3 de l'annexe E (normative) « Appareils d'utilisation à gaz admis en Belgique »

Types d'appareil admis	Commentaire
C _{51BS}	Si l'appareil est équipé d'un coupe tirage interne et d'un dispositif de contrôle thermique refoulement (TTB) à l'amenée d'air frais.

3.2 Solution temporaire

Dans l'attente de la publication de la révision de la norme NBN D 51-003, l'ARGB recommande d'appliquer la proposition décrite au § 3.1.